



LETTRE N°04 – Janvier 2025
DU CEMAT
UN AN
D'ARMÉE DE TERRE
DE COMBAT

ÉDITO



UN AN D'ARMÉE DE TERRE DE COMBAT

L'armée de Terre fait le job. Elle le prouve déjà en opération sur le Flanc Est, en partenaire de confiance auprès des Ukrainiens comme des pays membres de la FINUL, ou encore en protégeant les Français - cet été lors des Jeux olympiques et aujourd'hui à Mayotte.

Pourtant, depuis un an, les soubresauts géopolitiques se succèdent. Certains peuvent s'analyser comme l'aboutissement de tendances de fond ; certains constituent des inflexions qui révèlent un mouvement de bascule ; certains sont des péripéties. Tous attestent d'un monde rendu dangereux par l'instabilité et les compétitions de puissance. Tous confortent l'idée que l'adaptation est indispensable pour faire face aux menaces.

Le premier devoir de l'armée de Terre est celui de la clairvoyance. Il s'agit de réaliser un état des lieux lucide : quelle est la contribution de l'armée de Terre à la sécurité de la Nation ? Quelles garanties apporte-t-elle à ses alliés ? Quelles lacunes doit-elle combler ?

Son second devoir est celui de l'action. Un plan a été défini vers une armée de Terre de combat. Il s'agit de passer de la maîtrise du niveau tactique, c'est-à-dire du front, à la réappropriation du niveau opératif, c'est-à-dire du théâtre de guerre dans sa globalité ; de combiner l'emploi des technologies les plus modernes avec l'entraînement le plus rustique ; de développer les programmes d'armement de long terme en même temps que les projets d'innovations d'armes nouvelles à faible coût.

La transformation vers une armée de Terre de combat est lancée. Elle est comprise et déclinée à chaque niveau. Les obstacles qui se dressent sur le chemin de sa mise en œuvre seront levés par la conviction de la gravité de la situation, la détermination à améliorer le fonctionnement et l'adhésion au principe de subsidiarité pour que chacun, à sa place, donne le meilleur de lui-même dans la fonction qu'il occupe.

Général d'armée Pierre SCHILL
Chef d'état-major de l'armée de Terre

SOMMAIRE

■ 1. UNE ARMÉE DE TERRE STRATÉGIQUE QUI PROTÈGE ET AGIT DÈS CE SOIR

- Commandement Terre pour l'Europe : l'opérationnalisation des engagements en Europe
- Régionalisation des divisions : focus sur la DIV MONDE
- Solidarité stratégique : l'armée de Terre, acteur majeur du soutien à l'Ukraine

p. 4
p. 6
p. 9

■ 2. UNE ARMÉE DE TERRE INNOVANTE QUI S'ADAPTE POUR DOMINER DEMAIN

- Adaptation du fonctionnement : les brigades, briques élémentaires du combat et du fonctionnement de l'armée de Terre
- Adaptation capacitaire : 10 ans du programme SCORPION
- La démarche ATHENA : catalyseur de l'innovation

p. 12
p. 15
p. 18

■ 3. UNE ARMÉE DE TERRE SOUDÉE, ACTEUR DE LA COHÉSION NATIONALE

- Jeunesse : focus sur l'expérimentation VDAT
- Les réserves de l'armée de Terre : point de situation
- Fraternité d'armes : la Fondation armée de Terre

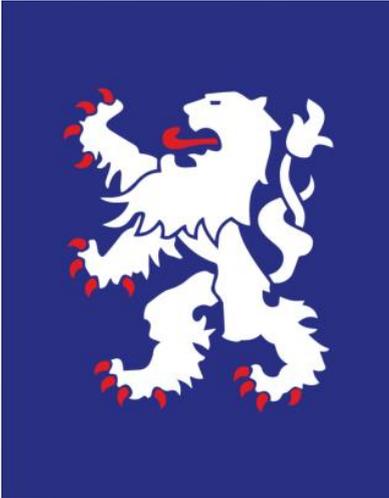
p. 21
p. 23
p. 25



1 STRATÉGIQUE

• Une armée de Terre stratégique
qui protège et agit dès ce soir

COMMANDEMENT TERRE POUR L'EUROPE : L'OPÉRATIONNALISATION DES ENGAGEMENTS EN EUROPE



2 500

SOLDATS ENGAGÉS
SUR LE FLANC EST
SOUS L'AUTORITÉ
OPÉRATIONNELLE
DU CTE

Le Commandement Terre pour l'Europe (CTE) est désormais parfaitement installé dans le monde des opérations aux côtés des autres *opconers* interarmées à dominante de milieu tels que CECLANT et CECMED (Commandements en chef pour l'Atlantique et la Méditerranée) pour la Marine nationale et CAPCODA (Centre Air de planification et de conduite des opérations de défense aérienne) pour l'armée de l'Air et de l'Espace. Il a autorité sur plus de **2 500 hommes engagés sur le flanc Est de l'Europe** auxquels, en fonction des circonstances, viennent s'agréger des renforts spécifiques dans le cadre de déploiements liés aux *rehearsal* des plans de l'OTAN.

Créé par décision du chef d'état-major des Armées (CEMA) afin d'accroître la cohérence et la réactivité des déploiements opérationnels conduits par l'armée de Terre en Europe, le CTE confère des responsabilités opérationnelles à l'armée de Terre.

Le CTE porte une fonction d'expertise des opérations terrestres vers le niveau stratégique pour l'ensemble des engagements aéroterrestres en Europe, théâtre de compétition, voire d'affrontement.



Déployé au sein du commandement de la Force et des opérations terrestres (CFOT), le **PC Terre Europe**, dont la pleine capacité opérationnelle a été déclarée au printemps 2024, matérialise la création du CTE. Commandé par le **général de corps d'armée Bertrand TOUJOUSE**, commandant de la Force et des opérations terrestres (CFOT) et COM Terre EUROPE, le CTE remplit trois missions principales :

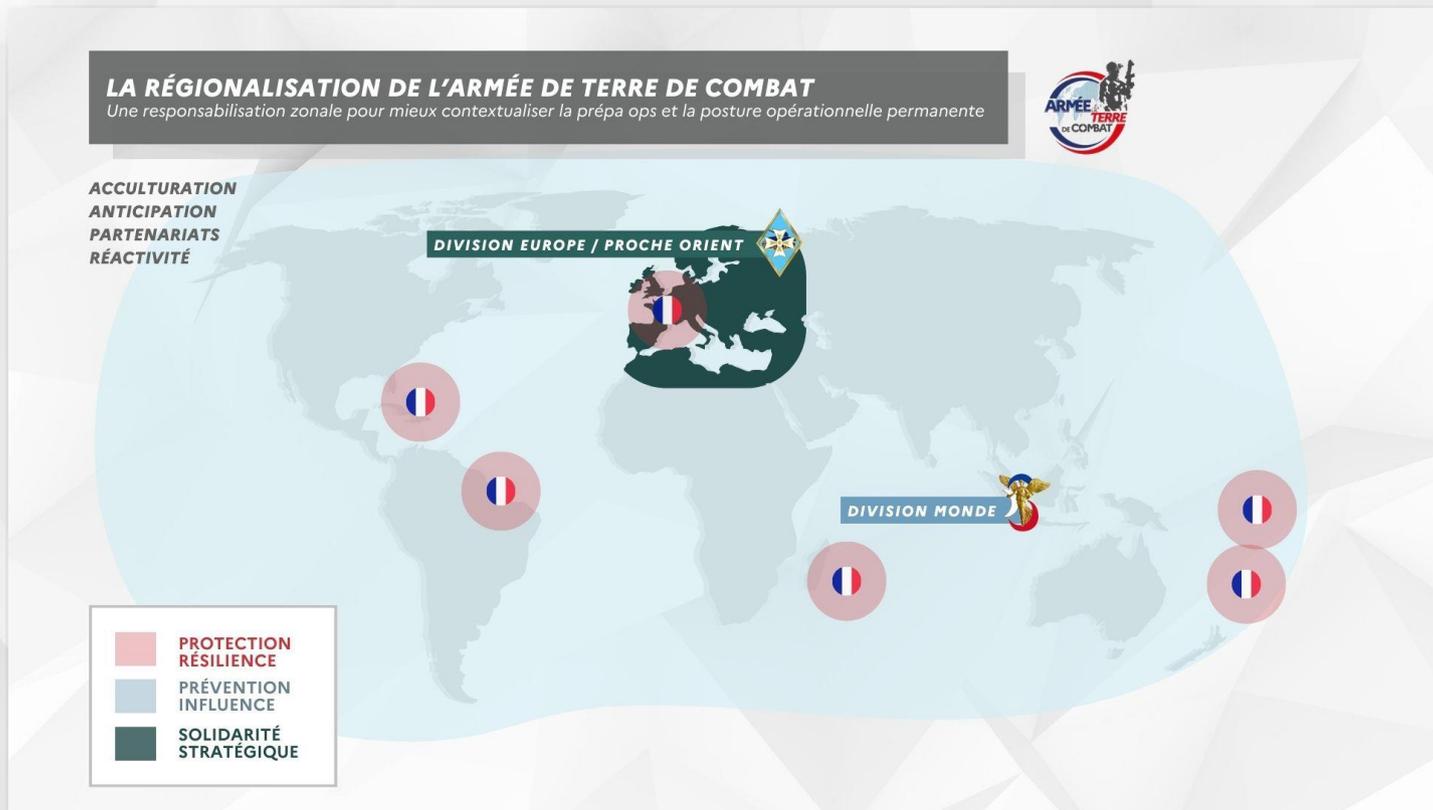
- 1.** Incarner la fonction de composante terrestre au sein d'une armée en opération et exercer le contrôle national par délégation du CEMA sur les forces terrestres déployées en Europe, soit au profit de l'OTAN dans le cadre des missions AIGLE et LYNX, soit au profit de l'UE au travers des missions GERFAUT et ALTHEA. Il exerce également le contrôle opérationnel (OPCON) sur certaines opérations de signalement stratégique décidées par le CPCO ou à l'occasion d'exercices ponctuels.
- 2.** Garantir la montée en puissance de l'armée de Terre et assurer sa capacité de déploiement logistique à travers l'Europe. Cet enjeu n'est pas un vain mot au regard de la multiplicité des déploiements et à leur empreinte importante (liée aux stocks, aux acheminements, aux infrastructures de déploiement et d'entraînement, aux vivres, aux munitions, aux moyens d'évacuation sanitaire, aux moyens de réparation, ou encore au soutien pétrolier). Le déploiement d'une brigade de combat en 10 jours lors de DACIAN SPRING 2025 est à ce titre tout-à-fait emblématique.
- 3.** Assurer la coordination avec l'OTAN, l'UE, ou les pays partenaires, pour tous les sujets relatifs aux engagements terrestres dans la zone Europe.



RÉGIONALISATION DES DIVISIONS: FOCUS SUR LA DIV MONDE

Dans le cadre de la transformation de l'armée de Terre, la 3^e division (Marseille) a pris, début 2024, et jusqu'en 2027, l'appellation de **division « Monde »**, échelon de cohérence et principal effecteur des Forces terrestres pour opérationnaliser l'action de l'armée de Terre de combat en Afrique, en Indopacifique, dans le Golfe arabo-persique et en Amérique Latine.

Cette responsabilisation zonale a pour objectif de mieux contextualiser la préparation opérationnelle et la posture opérationnelle permanente de l'armée de Terre. En effet, la régionalisation des divisions et la sectorisation des brigades accroissent leur efficacité opérationnelle grâce à une connaissance approfondie de leur zone de responsabilité et une cohérence des actions qui y sont conduites dans la durée.



Assurant un suivi permanent des situations géopolitiques, sécuritaires et informationnelles de sa zone, la division « Monde » contribue à la production des effets attendus de l'armée de Terre dans le cadre des stratégies militaires opérationnelles définies pour ces régions.

Les relations établies depuis l'été 2023 avec les partenaires nationaux et internationaux permettent de rendre visibles les effets de la régionalisation.

UNE ARMÉE DE TERRE EN OPÉRATION PERMANENTE

PRÈS DE **31 000 SOLDATS***
DE L'ARMÉE DE TERRE EN
PERMANENCE EN POSTURE
OPÉRATIONNELLE

MISSIONS INTÉRIEURES

SENTINELLE
HEPHAÏSTOS
HARPIE (GUYANE)
TITAN (GUYANE)

MISSIONS OPÉRATIONNELLES ET OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

MISSION AIGLE – ROUMANIE
MISSION ALTHEA – BOSNIE HERZEGOVINE
MISSION GERFAUT – POLOGNE
MISSION LYNX – ESTONIE
OPÉRATION DAMAN – LIBAN
OPÉRATION CHAMMAL – IRAK
PARTENARIAT – TCHAD

FORCES PRÉPOSITIONNÉES

FORCES DE SOUVERAINÉTÉ

FORCES ARMÉES AUX ANTILLES (FAA)
FORCES ARMÉES EN GUYANE (FAG)
FORCES ARMÉES EN NOUVELLE-CALÉDONIE (FANC)
FORCES ARMÉES ZONE SUD DE L'OcéAN INDIEN (FAZSOI)
FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE (FAPP)

FORCES DE PRÉSENCE

ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL (EFS)
DÉTACHEMENT DE LIAISON INTERARMÉES EN CÔTE D'IVOIRE
DÉTACHEMENT DE LIAISON INTERARMÉES AU GABON
FORCES FRANÇAISES À DJIBOUTI (FFDJ)
FORCES FRANÇAISES AUX ÉMIRATS ARABES UNIS (FFEAU)

*En moyenne sur l'année 2024.

La 3^e division participe à de multiples activités dans la zone (contribution à la construction des plans de coopération bilatéraux, déploiements opérationnels, exercices avec les alliés et partenaires, partenariats militaires opérationnels, connexions avec les commandements de niveau supérieur et interarmées notamment).

La division « Monde » est ainsi investie dans la reconfiguration de l'armée de Terre en liaison étroite avec l'état-major opérationnel de l'armée de Terre et d'autres acteurs de la force opérationnelle terrestre. Elle participe aux travaux visant à clarifier et opérationnaliser l'action des unités terrestres dans le cadre d'offres partenariales révisées :

- **en Afrique**, en animant les interactions avec le commandement pour l'Afrique (CPA) et les forces pré-positionnées ;
- **dans l'océan Indien et le Pacifique**, en développant son interopérabilité avec l'Inde (exercice Shakti en 2024), le Japon (exercice Brunet-Takamori en 2024), les États-Unis et l'Australie (exercice Talisman Sabre en 2025) ;
- **dans le Golfe arabo-persique**, en développant via la 2^e brigade blindée / 5^e régiment de cuirassiers notre partenariat avec les Émirats arabes unis et en contribuant à la formation des unités des forces terrestres irakiennes (notamment les bataillons du désert, spécialisés dans la lutte contre le terrorisme en milieu désertique) ;
- **avec les partenaires latino-américains dans le cadre de la sécurité régionale**, en les appuyant notamment dans le cadre de missions d'assistance aux populations victimes de catastrophes naturelles (*Human Assistance Disaster Relief – HADR*). Ainsi le groupement Amphibie de l'armée de Terre embarqué sur la mission Jeanne d'Arc, complément opérationnel des forces de souveraineté en cas de crise, a permis en 2024 de répondre au besoin d'assistance de nombreux Français et Européens cherchant à quitter Haïti en état de crise insurrectionnelle.



Dans le même temps, la 3^e division entretient ses savoir-faire de combat en haute intensité.

Son état-major garantit également sa capacité à assurer un rôle de poste de commandement de composante terrestre (*Land Component Command - LCC*), en particulier dans le cadre de l'alerte ARF (*Allied Response Force*) de l'OTAN qu'elle prendra en 2026 pour une durée d'un an.

SOLIDARITÉ STRATÉGIQUE : L'ARMÉE DE TERRE, ACTEUR DU SOUTIEN À L'UKRAINE

Au second semestre 2024, l'armée de Terre aura formé et équipé pendant 2 mois la 155^e brigade dite « Anne de Kyiv » dans les camps de Champagne, permettant à l'armée ukrainienne de pouvoir **engager immédiatement au combat** une brigade opérationnelle **capable d'intégration interarmes et de saisie d'initiative**. **Co-construit** avec le partenaire et évolutif du fait de **l'intégration permanente des retours d'expérience**, ce projet est particulièrement représentatif de l'approche partenariale portée par l'armée de Terre. Emblématique d'une **offre globale de renforcement capacitaire**, elle en comprend tous les aspects, de la formation individuelle tactique, technique et de spécialité à la préparation opérationnelle collective, en passant par l'équipement d'une unité interarmes, « **du soldat au général** », « **de l'équipe à la brigade** », de la ligne de contact aux appuis.



Placé sous la tutelle de **EUMAM** (*EU Military Assistance Mission*, qui assure la plus grande partie du financement), l'appui de l'armée de Terre à l'Ukraine est global car il couvre la **formation, l'équipement** et la **structuration à long-terme des forces armées ukrainiennes** dans le cadre des coalitions capacitaires.

Les formations collectives sont également conduites **en Pologne par la mission Gerfaut** (formation à la manœuvre collective et équipement partiel de plus d'une dizaine de bataillons d'infanterie depuis 2022, soit l'équivalent de plus de 4 brigades). En France, c'est la **Task Force 19** qui assure l'essentiel des formations (formation initiale, formation de compagnies d'infanterie, formations d'unités spécialisées: combat urbain, génie, etc.).

Enfin, plus de 500 **cadres et spécialistes** sont formés chaque année dans les organismes de formation de la DRHAT, principalement dans les écoles de la cavalerie, du génie, de l'artillerie et de la logistique, pour **une durée variant de 15 jours à 6 mois**.

L'armée de Terre contribue en outre à trois des neuf coalitions capacitaires de l'UDCG (*Ukraine defense contact group*) : cavalerie, génie et artillerie. Cette dernière coalition, qu'elle co-dirige avec les États-Unis, est parmi les plus avancées, avec un projet complet de feuille de route. Si ces coalitions ont vocation, à court-terme, à déterminer et coordonner le soutien aux armées ukrainiennes pour leur permettre de faire face à l'urgence opérationnelle, elles visent à amener les forces armées ukrainiennes à un **standard d'interopérabilité avec l'OTAN** à moyen-terme.

Les **cessions** ont vocation à renforcer, au plus vite et face à l'urgence, le potentiel de combat ukrainien. Elles comprennent des **cessions de matériels** (18 blindés AMX-10 RC, 128 véhicules de l'avant blindé, canons CAESAR, etc. pour la seule 155^e brigade) **et de munitions** (obus de 155 mm, missiles, mines antichar, etc.). Les matériels cédés sont prélevés sur les parcs et stocks de l'armée de Terre (il s'agit généralement de systèmes en cours de retrait de service) ou sont directement livrés par les industriels de la BITD et financés par la France ou d'autres donateurs.



L'ARMÉE DE TERRE MAINTIENDRA SON EFFORT AU PROFIT DES FORCES ARMÉES UKRAINIENNES EN 2025.





2 INNOVANTE

● Une armée de Terre innovante
qui s'adapte pour dominer demain

ADAPTATION DU FONCTIONNEMENT : LES BRIGADES, BRIQUES ÉLÉMENTAIRES DU COMBAT ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE

Objectif »

2025

DISPOSER D'UNE BRIGADE « BONNE DE GUERRE »

Le premier jalon opérationnel de la remontée en puissance vers une composante terrestre **réactive, puissante et endurante** consiste à disposer en 2025 d'une **brigade de combat modernisée « bonne de guerre »**.

Véritable **échelon de cohérence**, la brigade doit concilier l'exigence d'une réactivité accrue et la nécessaire amélioration du fonctionnement au quotidien d'une armée de Terre en opération permanente. Brique élémentaire des opérations et du fonctionnement de l'armée de Terre, elle en devient le niveau de **cohérence** « bas ». L'adaptation de son fonctionnement repose sur deux volets principaux : la subsidiarité et les soutiens.

Le **commandement par intention** s'adosse au ressort de la **subsidiarité** pour décentraliser les responsabilités et renforcer **l'esprit d'initiative** et **l'autonomie**, au quartier comme en opérations.



La culture de la subsidiarité constitue donc un levier important du renforcement des prérogatives opérationnelles et organiques, de la **liberté d'action des 25 brigadiers de l'armée de Terre** pour améliorer la cohérence de leur unité.

En 2025, « année des brigades », les leviers de subsidiarité donnés aux brigadiers se multiplient dans différents domaines :

Le soldat et son quotidien pour consolider le socle de l'armée de Terre

- La subsidiarité est renforcée en matière RH (mobilité, orientation de carrière), dans l'attribution de primes individuelles¹ et l'adaptation de la dotation habillement des soldats au moyen d'une enveloppe financière ;
- Le plan de subsidiarité budgétaire permettant de marquer des efforts vers les unités est reconduit (entretien INFRA, condition du personnel, préparation opérationnelle, communication).

L'organisation et la gestion pour concilier missions opérationnelles et missions socle en garnison

- La possibilité pour les brigades de proposer des pistes d'adaptation des équipements s'ajoute au levier d'organisation et de gestion RH.

La préparation opérationnelle pour définir et contrôler l'atteinte d'une ambition opérationnelle

- La mise en place d'enveloppes de ressources liées à l'activité et à l'entraînement permettront au brigadier de définir la meilleure ambition opérationnelle dans un cadre de ressources donné.

L'innovation pour insuffler l'esprit pionnier et la culture de l'audace et de l'initiative

- Les drones aériens constituent le domaine privilégié d'application de l'innovation pour l'année 2025.

Le renforcement du **niveau d'intégration local des soutiens interarmées** constitue le deuxième volet d'une adaptation du fonctionnement visant à améliorer la réactivité et l'efficacité opérationnelle des brigades.

Le projet d'évolution de la cartographie des Bases de Défense vise ainsi à **rapprocher les forces et les soutiens** en confiant, là où cela est possible, les prérogatives du soutien local (responsabilité des commandants de base de défense) aux commandants opérationnels, en priorité les brigadiers.

Ce double-casquettage (6 brigadiers en 2023, 11 en 2025) doit fournir des leviers favorables à la coordination des effets des soutiens, sans remise en cause des prérogatives des chaînes de soutien. Cette évolution s'accompagne d'un regroupement de Bases de Défense pour atteindre une taille critique d'environ 10 000 personnes.

Enfin, dans le cadre du soutien courant et de leur préparation opérationnelle, les Brigades interarmes (BIA) voient leurs capacités de soutien propre accrues avec la montée en puissance des CCTS² dès 2024.

¹ Prime de lien au service, prime du combattant terrestre, prime de commandement et de responsabilité militaire.

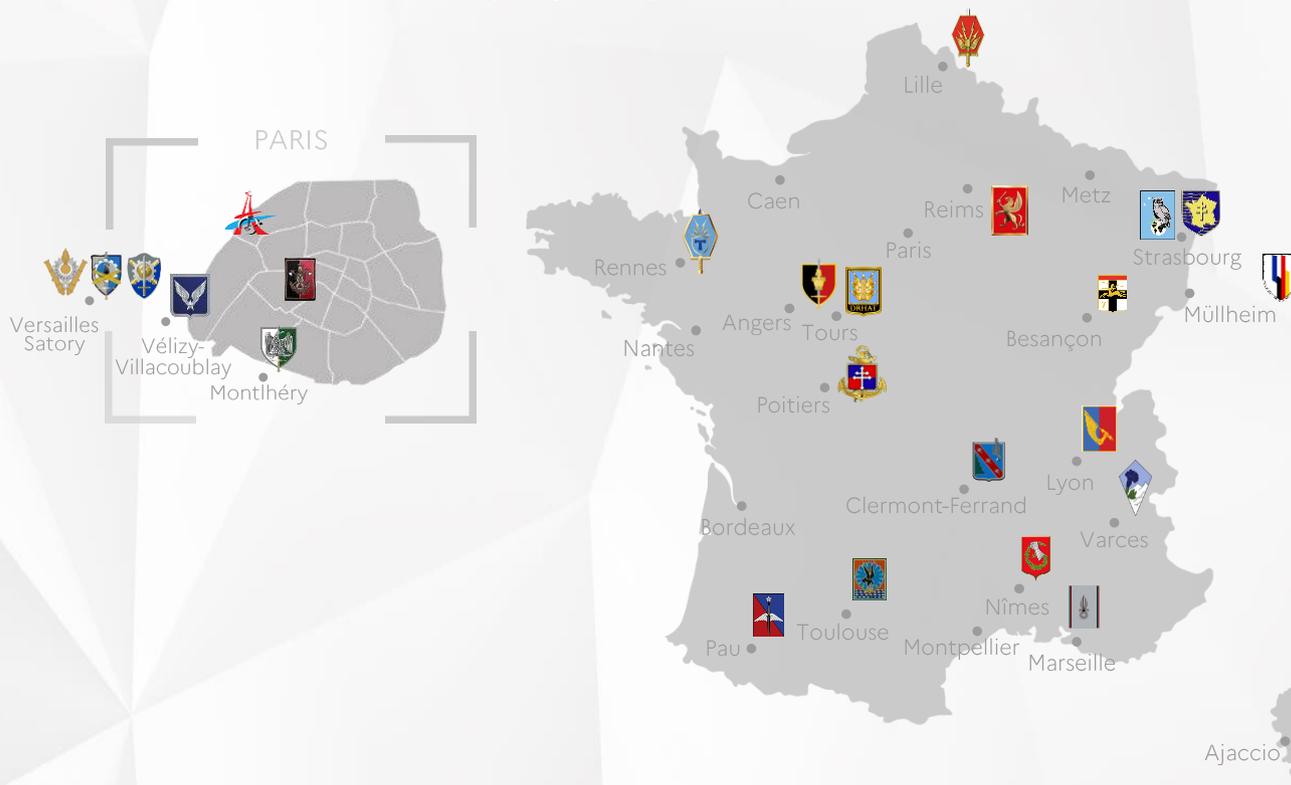
² Compagnie de commandement de transmission et de soutien.

Les **brigadiers** mettent en œuvre la **subsidiarité** voulue par le modèle armée de Terre de combat dans le but **d'accroître la réactivité des forces**, de **faciliter leur montée en puissance** en cas d'engagement et de **simplifier le fonctionnement courant**.

Exerçant la **plénitude du commandement** opérationnel, organique et fonctionnel sur plusieurs unités de nature et de niveau différents, ils jouissent d'une **autonomie de préparation opérationnelle et d'action**.

Ils **proposent les rééquilibrages** qu'ils jugent nécessaires en matière de ressources humaines et matérielles et **assument les choix et renoncements** visant à **optimiser le fonctionnement** dans leur périmètre de responsabilités.

Relais des grands commandements de l'armée de Terre, **intégrateur des ordres** et des directives à destination des subordonnés, ce niveau de responsabilité est un **nœud de cohérence** chargé d'assurer la **continuité entre les domaines organique et opérationnel**.



» Vous trouverez l'infographie « **Les 25 brigadiers de l'armée de Terre** » en pièce jointe. Egalement consultable sur le site de l'armée de Terre.

ADAPTATION CAPACITAIRE : 10 ANS DU PROGRAMME SCORPION

Le projet **SCORPION** a été initié dans les années 2000 et résulte de l'ambition de l'armée de Terre de se doter d'un outil de combat moderne, novateur dans sa conception et ambitieux technologiquement.

Il prend forme dès le lancement du programme en 2014 avec un cœur de système centré sur l'infovalorisation et sur des plateformes performantes : **GRIFFON, SERVAL, JAGUAR et char LECLERC rénové**. Constatant l'ambition portée par ce programme, la Belgique décide de rejoindre la France.

Cette volonté se concrétise en 2018 par le lancement du partenariat stratégique **CAMo** (Capacité Motorisée), les officiers belges et français insérés coécrivant aujourd'hui le besoin militaire des deux pays pour les futurs blindés.

Ce défi de définition, puis de conception et de réalisation est d'abord industriel. En 10 ans, **SCORPION** a irrigué la base industrielle de défense française en poussant parfois les ingénieurs dans leurs retranchements afin de répondre au besoin exprimé.

L'armée de Terre demeure aujourd'hui pleinement mobilisée avec la Direction générale de l'armement pour poursuivre cette ambition. **30 % des engins de la gamme SCORPION sont aujourd'hui livrés et donnent satisfaction aux soldats qui les utilisent.**

Un travail important est encore en cours avec la conception de nouveaux engins pour la reconnaissance (Véhicule blindé d'aide à l'engagement - VBAE) ou le combat du génie (Engin du génie de combat - EGC).



SITUATION EN 2024 »

30%

DES VOLUMES CIBLÉS LIVRÉS

10 ans après le lancement de SCORPION, la transformation s'est poursuivie en 2024. Le GRIFFON arrive à maturité avec une augmentation de la disponibilité du parc, très positive pour les régiments.

De plus, le déploiement des différentes versions et sous-versions s'est intensifié, irriguant l'ensemble de l'armée de Terre et non plus seulement l'infanterie. Il devient ainsi un véritable porteur polyvalent interarmes.

Le SERVAL est également en cours d'appropriation par les forces. 2024 a vu l'arrivée des premières sous-versions qui compléteront les capacités de l'armée de Terre. Il s'agit des versions génie, sanitaire, poste de commandement et de renseignement.

Quant au JAGUAR, il a été qualifié dans son standard 2 en 2024. Le développement du standard 3, version pleinement opérationnelle, est en cours et il devrait être qualifié fin 2025, en vue d'une appropriation par les forces début 2026. Enfin, le premier GRIFFON MEPAC (mortier de 120 mm embarqué pour l'appui au contact) a été livré fin 2024. Le début du déploiement dans l'artillerie interviendra à partir de mi-2025.

ENTRÉE EN SERVICE
DES MATÉRIELS SCORPION

2020



Livraison
GRIFFON



Déploiement
SICS

2021



Livraison
JAGUAR

2022



Livraison
SERVAL

2023



Livraison
LECLERC rénové

2024



Livraison
MEPAC



SERVAL À DJIBOUTI EN 2024

Du point de vue de l'engagement opérationnel, **les premières projections du SERVAL à Djibouti (été 24) et à LYNX en Estonie (automne 24) ont été un succès. L'exercice OTAN SPRING STORM 24 en Estonie a été l'occasion d'engager un peloton de 4 JAGUAR. Là encore, le retour d'expérience est très positif** : discrétion, qualité des moyens d'observation, fiabilité et mobilité.



ÉVALUATION DU GRIFFON SAN 2023

La vie du programme continue à être rythmée par différents jalons opérationnels. Après les exercices GTIA 21 et BIA 23, se profilent SJO 25 (focus sur l'infovalorisation à grande échelle, l'avancée du combat collaboratif et l'interopérabilité franco-belge) puis DIV 27, qui validera la capacité de l'armée de Terre de mettre sur pied en 30 jours une division « bonne de guerre » équipée de matériels modernes.

Avec une transformation réalisée à 30 % qui a principalement permis d'équiper l'infanterie, une importante montée en puissance reste à faire, notamment avec le début de livraison des versions SERVAL systèmes d'armes à partir de 2026.

LA DÉMARCHE ATHENA : CATALYSEUR DE L'INNOVATION

L'armée de Terre est engagée dans un mouvement profond de transformation afin de répondre aux enjeux d'une l'accélération du rythme technologique sans précédent impactant fortement la conflictualité. La création du **Commandement du combat futur** (CCF), nouveau grand commandement des capacités, incarne cette mise en mouvement.

Après un an de montée en puissance, le CCF propose, à travers la démarche ATHENA (Accélération de la Transformation à la Hauteur des ENGagements de l'Avenir), un ensemble de mesures concrètes et visibles visant à dynamiser la transformation de l'armée de Terre dans les domaines techniques et tactiques.



ATHENA

visé tout d'abord à éclairer les différents acteurs des écosystèmes capacitaires sur les besoins de l'armée de Terre et à améliorer les interactions afin de mieux identifier, développer et intégrer les technologies jugées prometteuses.

En déterminant une vision des engagements futurs et des systèmes de forces associés, le CCF contribue à faire converger les énergies et à développer de nouvelles synergies entre l'univers de la recherche, l'industrie et les armées, directions et services interarmées. L'organisation d'événements dédiés à la technologie favorise cet interfaçage.

Le rendez-vous du challenge de la Collaboration entre l'Homme et la Machine, **COHOMA 3**, dédié au développement de la coopération homme-machine au printemps 2025 ou le nouvel événement **TECH'TERRE** organisé début juillet 2025, s'inscrivent dans cette démarche ATHENA en offrant une opportunité d'échange entre l'armée de Terre et les acteurs de l'innovation, qu'ils proviennent du monde civil ou militaire.

Autre jalon d'importance, le déménagement du CCF à l'été 25 au sein du pôle technologique SATORY-SACLAY illustre très concrètement cette volonté de connexion accrue devant permettre de transformer plus rapidement l'idée en capacité.



Le second enjeu porté par ATHENA est l'accélération de l'appropriation par les forces des nouvelles technologies et doctrines associées. Identifiés à fort intérêt pour l'armée de Terre, certains projets sont « labellisés » **ATHENA** et font l'objet d'un accompagnement par le CCF, tant en termes de mise en réseau, de conseil, de communication que, le cas échéant, de financement pour favoriser leur passage à l'échelle.

Certains de ces projets émanent de l'innovation participative remontée via le logiciel hAPPi présent dans toutes les unités. Les projets développés par le 1^{er} régiment d'infanterie de marine dans le domaine des drones aériens ou maritimes ou ceux de développement des capacités d'entraînement Lutte anti-drones (LAD) par le 17^e groupe d'artillerie sont ainsi d'ores et déjà suivis au titre d'ATHENA. D'autres projets technologiques, issus du monde de l'industrie, des start-ups ou des centres de recherche étatiques ou para-étatiques, peuvent également bénéficier d'un appui du CCF afin d'accélérer leur développement puis leur intégration aux forces, à l'instar de projets actuellement en cours d'expérimentation dans le domaine des drones, de l'IA ou encore de la connectivité.

La constitution d'unités pilotes s'intègre également dans la logique ATHENA. En bénéficiant d'une convergence de technologies nouvelles et d'un accompagnement associé, ces unités sélectionnées permettent une meilleure expérimentation de la combinaison des effets tactiques et facilitent ainsi le développement d'une doctrine adaptée bénéficiant *in fine* à l'ensemble des forces. La livraison des premiers moyens de lutte anti-drone PROTEUS au 35^e régiment d'artillerie parachutiste ou encore la volonté de faire converger vers les unités et états-majors déployés sur la mission AIGLE les équipements de dernière génération (LIFI, *data hub* de l'avant, etc.) illustrent cette nouvelle approche capacitaire.



3 SOUDÉE

● Une armée de Terre soudée,
acteur de la cohésion nationale

JEUNESSE : FOCUS SUR L'EXPÉRIMENTATION VDAT



100

JEUNES FRANÇAIS
SÉLECTIONNÉS POUR
L'EXPÉRIMENTATION
VDAT EN 2024



Dans un contexte marqué par des tensions politiques, économiques et sociales, l'armée de Terre renforce sa politique Jeunesse pour développer l'esprit de défense et la cohésion nationale.

Les **dispositifs jeunesse** sont organisés autour de trois axes :

- l'élargissement de la surface de contact entre l'armée de Terre et la jeunesse par des dispositifs adaptés à chaque classe d'âge (journée défense et citoyenneté, classes de défense...);
- le renforcement du volontariat par des expériences immersives dans l'institution (stages de seconde, périodes militaires, volontaires service civique);
- le développement de partenariats à vocation de recrutement auprès de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de certains acteurs de l'insertion.

Les **Jeux olympiques et paralympiques de Paris (JOP)** ont donné l'occasion à l'armée de Terre d'**expérimenter une nouvelle offre d'engagement**, souple et de courte durée.

Sous le statut de **Volontaire de l'armée de Terre (VDAT)**, cent jeunes sélectionnés par le pôle recrutement-jeunesse (direction des ressources humaines de l'armée de Terre) ont été recrutés pour quatre mois et incorporés au 35^e régiment d'infanterie de Belfort.

Intégrés dans une compagnie du régiment, ils ont suivi une formation générale initiale de réserve de quinze jours puis une formation complémentaire adaptée d'une semaine, afin d'acquérir les connaissances fondamentales du métier militaire.

Avant d'être engagés sur la **sécurisation du camp « Caporal Alain Mimoun »**, lieu de stationnement des unités SENTINELLE déployées en Ile de France dans le cadre des JOP, ces jeunes ont eu l'honneur de défiler avec leur régiment lors des cérémonies du 14 juillet à Paris. 30 VDAT ont également fait partie du bataillon des cérémonies lors des jeux paralympiques.

Forts de cette première expérience immersive et valorisante, certains VDAT ont choisi à l'issue de ce premier contrat de poursuivre l'aventure en tant qu'engagés volontaires de l'armée de Terre ou comme sous-officiers.



Pour l'armée de Terre, le succès de ce nouveau dispositif a reposé sur quatre facteurs :

- l'identification d'une mission valorisante et attractive ;
- la qualité du recrutement et la motivation des volontaires ;
- la capacité du 35^e régiment d'infanterie à endosser cette nouvelle offre d'engagement en portant un effort marqué sur la qualité de la formation et de l'encadrement ;
- la cohérence du parcours proposé entre recrutement, formation et engagement opérationnel.

Cette expérimentation sera reconduite en 2025 pour 300 jeunes, dans le cadre de nouvelles missions en métropole et outre-mer.

LES RÉSERVES DE L'ARMÉE DE TERRE : POINT DE SITUATION



Pour faire face aux défis stratégiques présents et à venir, l'armée de Terre est engagée **dans la transformation du modèle armée de Terre de combat**, auquel l'ambition Réserve 2030 participe pleinement. Intégrée aux unités d'active **et engagée en permanence à leurs côtés**, la réserve opérationnelle de l'armée de Terre est avant tout **une réserve d'emploi**.

Ainsi, à l'été 2024, **les réservistes opérationnels ont représenté 15 % de la force terrestre déployée dans la sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris**. Quotidiennement, ce sont en moyenne **190 réservistes qui sont engagés sur le territoire dans le cadre de l'opération SENTINELLE**.

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE DE L'ARMÉE DE TERRE REPRÉSENTE AUJOURD'HUI

60 % de la réserve opérationnelle des armées

39 ans l'âge moyen du réserviste

47 % ont moins de 30 ans

35 % sont étudiants

55 % ont une activité professionnelle

20 % sont des femmes

48 000 RÉSERVISTES À L'HORIZON 2030



A l'horizon 2030, l'armée de Terre ambitionne de compter dans ses rangs plus de **48 000 réservistes opérationnels**. Cette réserve apportera un supplément de masse et de compétence et **renforcera notre action sur le territoire national, y compris outre-mer, tout en contribuant au renforcement de la cohésion nationale**. Sur le plan opérationnel, cette capacité complémentaire offerte par la réserve permettra à l'armée de Terre de :

- mieux protéger, y compris dans les déserts militaires ;
- mieux agir, en faisant face aux engagements majeurs, en complément et en renforcement des unités d'active ;
- mieux durer en participant au renforcement de la résilience nationale.

Pour atteindre cet objectif, l'armée de Terre s'appuie sur **le niveau brigade pour générer six bataillons de réserve** au sein des brigades interarmes en 2024, puis six bataillons supplémentaires en 2025 au sein des brigades spécialisées.

Des unités spécialisées seront également créées et expérimentées dans les domaines du renseignement (bataillon de renseignement de réservistes spécialistes - B2RS) **ou de la cybersécurité**. En outre, le 24^e régiment d'infanterie, seul régiment de l'armée de Terre composé presque exclusivement de réservistes opérationnels, est désormais placé sous les ordres du Gouverneur Militaire de Paris.

L'évolution de la réserve opérationnelle s'accompagne enfin d'une modification des parcours professionnels de nos réservistes, inspirés de ceux de leurs camarades d'active, en vue de permettre une plus grande reconnaissance de leur engagement au service de la Nation.

A l'été 2025, la Fondation armée de Terre, reconnue d'utilité publique, sera le nouvel outil ambitieux, durable et souple qui permettra de diffuser l'esprit d'engagement au cœur de la société.

Qu'est-ce qu'une fondation ?

Une fondation est une organisation à but non lucratif dont les ressources financières, principalement des dons défiscalisés et des legs, permettent de soutenir des projets d'intérêt général. Capable d'une ambition supérieure à l'association ou au fonds de dotation, elle a pour but de structurer, financer et massifier l'impact d'initiatives privées dans des domaines clés. Elle dispose d'une vision durable et d'une parfaite indépendance dans l'accomplissement de ses missions.

Cette fondation sera donc juridiquement indépendante de l'armée de Terre. Elle pourra supporter et promouvoir toutes les bonnes initiatives susceptibles de lier l'armée de Terre à des acteurs privés : entreprises, associations ou contributeurs.

L'esprit d'engagement ?

Cet esprit d'engagement est sans doute ce qui résume le mieux les valeurs et les savoir-faire de l'armée de Terre. Par ses actions dans la société civile, la Fondation armée de Terre transmettra et partagera cette volonté de se mobiliser pour favoriser le développement de chacun et la cohésion de tous au travers de la recherche du bien commun et de la solidarité avec les plus vulnérables.

Comment ?

La Fondation armée de Terre agira selon trois axes : la jeunesse, le patrimoine et la solidarité. Elle participera ainsi à l'effort de la société là où il semble nécessaire. Elle apportera le style, le savoir-faire et le savoir-être armée de Terre avec la puissance d'action de grands acteurs de la société civile.



FONDATION
ARMÉE DE TERRE

- 1. Engagée auprès de la jeunesse, notamment la plus vulnérable.** La Fondation armée de Terre s'engagera au sein de la société auprès des plus jeunes et des plus fragiles : accompagnement éducatif et social des jeunes, prioritairement en situation de décrochage scolaire ; formation et remobilisation par la transmission des savoir-faire des armées pour favoriser l'insertion professionnelle, accompagnement dans le développement de savoir-être et de savoir-faire...
- 2. Engagée pour notre patrimoine commun.** La Fondation armée de Terre s'engagera pour préserver notre legs commun et le transmettre aux générations futures : préservation et mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel lié à l'histoire et aux traditions de l'armée de Terre, valorisation du développement durable du patrimoine naturel mis à la disposition des armées... La Fondation armée de Terre mettra en valeur un héritage profondément enraciné dans les territoires, notamment en facilitant l'accès des jeunes générations au patrimoine militaire. Pour maintenir vivante la mémoire collective et renforcer la cohésion nationale, elle favorisera les échanges entre militaires en activité, anciens combattants et civils.
- 3. Engagée auprès de ceux qui s'engagent.** Consciente de leurs sacrifices, la Fondation armée de Terre s'engagera de façon solidaire auprès des militaires blessés et des familles endeuillées : emploi des conjoint(e)s de militaire ; accompagnement à la structuration à long-terme de projets d'entreprise par le soutien financier, la communication et le mentorat ; développement des maisons Athos, dispositif psycho-social de réhabilitation dédié à l'accompagnement des militaires blessés psychiques en service. En complément de l'armée de Terre, la Fondation s'appuiera donc sur un riche réseau associatif pour apporter une aide matérielle, morale et financière répondant aux besoins des militaires et de leurs proches en situation de vulnérabilité.



CONTACT :

contact@fondation-armeedeterre.org



Réalisation : Pôle rayonnement de l'armée de Terre.
Crédits photos : armée de Terre / Infographie : Pôle rayonnement de l'armée de Terre.

Suivez l'armée de Terre sur les réseaux sociaux



@armee2terre



@Pôle rayonnement
de l'armée de Terre



@Armée de Terre



@CEMAT_FR



@Pierre SCHILL



@armeedeterre



@Armée de Terre



@Armée de T